



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 108544

Texte de la question

M. Louis Cosyns appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'enseignement de l'histoire de l'art dans le secondaire. Aujourd'hui, la sauvegarde du patrimoine français est une préoccupation constante du gouvernement. Or, ce patrimoine fait souvent l'objet de dégradations volontaires (tags, affichage sauvage, inscriptions variées...), montrant à quel point il est fait peu de cas de ce patrimoine. L'enseignement de l'histoire de l'art, dès l'enseignement secondaire, pourrait permettre de limiter les dégradations infligées à notre patrimoine en montrant à la fois sa richesse et l'importance de sa sauvegarde. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108544

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11219